

SITE DE SOULGE/OUETTE

RELEVE DE CONCLUSION

Conseil de Vie Sociale du 9 juin 2022

<u>Diffusion :</u>

Usagers et leurs représentants Personnel de l'établissement

Date: 09/06/2022

Etaient présents :

- ➤ Etablissement : Frédéric LOYZANCE (Direction), Audrey MARTIN (Service animation)
- Résidents : M. et Mme HUDBERT, M. MONNIER Roger
- Familles: M. LEGENDRE Louis, Mme GLASSIER Danièle

Ordre du jour:

- 1) Actualités de l'Oriolet
 - ✓ Tarifs 2022
 - ✓ Modification du CVS (recueil de candidatures)
- 2) Informations des services
 - ✓ Activité médicale et paramédicale
 - ✓ Activité maintenance
- 3) Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants dans leur domaine d'attribution (Animation, Restauration, Hôtellerie, Accompagnement dans les soins, Maintenance des bâtiments)

Intervenant	Question, remarque, commentaire
M. LOYZANCE	Présentation des modifications de tarifs intervenues au 1 ^{er} juin 2022 dont l'augmentation se situe à environ + 0,50 € par jour. Cette augmentation ne couvrira sans doute pas l'inflation répercutée sur l'énergie et les autres matières premières.

	Les représentants des usagers valident l'augmentation des tarifs proposés en conseil d'administration.
	Information sur les difficultés de recrutement de professionnels médicaux suite à l'absence du médecin coordonnateur : l'ARS a été sollicitée pour intervenir auprès des libéraux du secteur. D'autres solutions sont à l'étude pour pallier l'absence (télémédecine, etc.).
	Information sur les difficultés de remplacement de l'agent de maintenance. Des solutions ont été trouvées avec différents partenaires locaux (Autre établissement et entreprises privées).
	Information sur l'arrêt programmé au 30 juin 2022 du professionnel de kinésithérapeute. Son remplacement n'est pas assuré à ce jour.
M. LOYZANCE	Après sollicitation des résidents et de leur famille, M. HUDBERT Bernard (Résident), M. MONNIER Roger (Résident) et M. LEGENDRE Louis ont officialisé leur candidature à l'élection des représentants du CVS. Les statuts du CVS ne fixant pas de nombre maximum de représentants des usagers, ces trois membres sont élus de fait.
	Après décision à l'unanimité, M. MONNIER Roger représentera les usagers au sein du Conseil d'Administration. Il rejoindra M. LEGENDRE Louis qui représente les familles au sein du CA.
Audrey MARTIN	Présentation des projets collaboratifs culturels menés en interne avec les résidents (Projet Christophe COLOMB, Projet Percussion) qui ont reçu un franc succès.
M. HUDBERT	Demande l'entretien des balcons et des terrasses
	Demande l'autorisation pour avoir l'apéritif le dimanche midi
M. MONNIER	Demande un aménagement des allées dans le parc
	Demande la coupe des branches de certains arbres
Mme GLASSIER	Demande que la voirie soit rebouchée devant l'accès à l'établissement
M. LEGENDRE	Inquiétude quant au remplacement du médecin : qu'en est-il ?